

## Grand Site Occitanie « Armagnac, Abbaye et Cités » : une nouvelle dynamique pour le territoire



Grand Site Occitanie « Armagnac, Abbaye et Cités » : une nouvelle dynamique pour le territoire

Vendredi 1er août, le Centre Salvandy à Condom a accueilli le comité de pilotage (COFIL) du Grand Site Occitanie (GSO) « Armagnac, Abbaye et Cités ». Cette réunion stratégique a marqué une étape clé pour le développement touristique et culturel du territoire, avec la signature officielle du contrat GSO pour la période 2023-2027.

Ce nouveau contrat s'inscrit dans la politique de la Région Occitanie, qui fédère aujourd'hui 41 Grands Sites autour d'une ambition partagée : structurer une offre touristique d'excellence et durable sur l'ensemble du territoire régional. Avec cette politique, la Région entend lancer une nouvelle dynamique de travail et de projet à travers les territoires, véritables "laboratoires d'expériences de tourisme écoresponsable".

Pour atteindre cette ambition, trois ingrédients essentiels sont mobilisés :

Une vision collective et partagée de la destination GSO ;

Une identité commune GSO ;

Une dynamique de réseau entre les acteurs GSO, notamment par le développement de liens inter-GSO gersois. Ainsi, des synergies concrètes sont envisagées entre les territoires de Condom, Auch et Marciac, autour de projets communs tels que les mobilités, la communication, ou encore la création de produits touristiques partagés. Ce maillage inter-GSO constitue une véritable force pour l'attractivité du Gers et renforce la cohérence des actions menées à l'échelle régionale.

Neuf cœurs emblématiques — de Condom à La Romieu, en passant par Eauze, Lupiac ou encore Lectoure — structurent ce Grand Site, véritable vitrine de l'art de vivre gascon. L'abbaye de Flaran, joyau patrimonial départemental, figure parmi les lieux de visite majeurs aux côtés de sites antiques, bastides et villages de caractère. Tous sont reliés par un maillage d'itinéraires douces (voie verte, sentiers, véloroutes, chemins de Saint-Jacques...).

### Trois grandes orientations au service du territoire

Ce contrat 2023-2027 fixe trois axes stratégiques :

**Placer l'humain au cœur de la destination**, en développant une offre inclusive et durable, et en impliquant les habitants dans la dynamique touristique.

**Préserver les ressources et encourager les mobilités douces**, en adaptant l'offre touristique aux enjeux climatiques et en valorisant la biodiversité.

**Valoriser les patrimoines et savoir-faire locaux**, en soutenant l'œnotourisme, les circuits courts, l'artisanat et l'innovation culturelle.

### Le Département, acteur clé de l'aménagement

Le Département, chef de file, et l'Office de tourisme de la Ténarèze, chef de file technique, **coordonneront l'animation et la mise en œuvre de ce contrat**. Le Conseil départemental du Gers soutiendra activement ce contrat à travers ses actions sur les mobilités douces, la valorisation patrimoniale ou encore l'ingénierie publique. Il portera également des projets structurants, notamment autour de l'Abbaye de Flaran, de la voie verte de l'Armagnac ou encore de la promotion numérique du patrimoine.

### Le mot du Président du Conseil départemental

« Ce contrat Grand Site Occitanie est une formidable opportunité pour renforcer l'attractivité de notre territoire. Il incarne une ambition collective tournée vers un tourisme plus durable, plus humain, qui valorise nos patrimoines et nos savoir-faire. Le Département du Gers est fier d'être chef de file de cette dynamique au service de nos communes et de leurs habitants. » - **Philippe Dupouy**



Dans les jardins de l'Abbaye de Flaran.jpg